

multisupport

Les contrats d'assurance vie dont l'actif est réparti sur plusieurs compartiments (supports) sont appelés multisupports, à la différence, par exemple, des contrats libellés en euros qui sont monosupports. Les multisupports permettent de réaliser une opération de gestion patrimoniale globale, puisque le souscripteur peut investir dans des OPVCM du monde entier.